



Communiqué de presse

Août 2025

Ouverture d'une filière de manipulateur en radiologie médicale

AU SEIN DE L'IFMS DE MONTBÉLIARD (DOUBS)

À compter du 2 septembre 2025, une nouvelle filière de manipulateur en électroradiologie médicale (DEME) ouvre au sein de l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé (IFMS) de Montbéliard (Doubs) et accueillera 20 étudiants issus de Parcoursup.

La Région finance cette nouvelle filière dans le cadre de la dotation de fonctionnement accordée à l'institut (4 M€), rendant ainsi les formations gratuites pour tous les étudiants. Cette formation est également ouverte au dispositif de bourses régionales sur critères sociaux.

Cette nouvelle filière ouverte au sein de l'institut est placée sous la double autorité de l'Hôpital Nord-Franche-Comté et de l'Université Marie-et-Louis-Pasteur (UMLP).

Les besoins de manipulateurs en électroradiologie médicale sont croissants avec l'augmentation des examens médicaux et le métier est déjà en tension. Les débouchés sont donc importants que ce soit dans le public (fonction publique hospitalière) ou dans le privé. Les recrutements se font à tous les niveaux de qualification et d'expérience et sur un éventail de métiers très divers (imagerie médicale, radiothérapie, médecine nucléaire, radiologie interventionnelle).

C'est dans ce contexte, en lien avec l'Agence Régionale de Santé et l'Université Marie et Louis Pasteur (UMLP), que la Région Bourgogne-Franche-Comté a clairement identifié la nécessité d'augmenter le nombre d'étudiants formés au diplôme de manipulateur en électroradiologie médicale dans le cadre de son Schéma régional des formations sanitaires et sociales adopté en 2023.

L'IMFS de Montbéliard regroupe déjà plusieurs filières paramédicales dont celles d'infirmier et d'aide-soignant et abrite dans ses locaux la filière en masso-kinésithérapie du département des métiers de la rééducation de l'UMPL, complétant ainsi un large éventail de formations proposées aux jeunes adultes du bassin nord Franche-Comté.



À propos de ...

LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET LES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

Depuis la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, les Régions disposent d'une véritable compétence d'autorité organisatrice en matière de formations sanitaires et sociales.

Elles ont également une responsabilité majeure en matière d'autorisation, d'agrément et de financement des formations sanitaires et sociales. Elles ont investi pleinement cette nouvelle mission et sont devenues de véritables actrices, tant en matière de pilotage que de régulation de l'appareil de formation.

Au-delà de sa compétence légale, la Région Bourgogne-Franche-Comté s'est particulièrement investie dans le champ des formations sanitaires et sociales.

- **Une priorité régionale : former des professionnels de santé et de l'intervention sociale au bénéfice de la population de Bourgogne-Franche-Comté.**
- **En 2025, 64,8 M€ consacrés aux formations sanitaires et sociales.**

En Bourgogne-Franche-Comté, près de 10 000 apprenants préparent un des 26 diplômes relevant du secteur sanitaire, social et médico-social dans une cinquantaine d'établissements qui maillent le territoire régional. Ces métiers représentent près de 10% de l'emploi de notre région, emploi non délocalisable, au service de la population et des territoires.